CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E186916** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2028**

ÉDITÉ LE 22/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2019

Raison sociale : GF COUVERTURE ZINGUERIE 35

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/01/2025

Capital : 20 000

13 RUE DES FRENES
35480 SAINT-MALO-DE-PHILY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2019B00873

Siret : 849 903 380 00012

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5004620

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 105149900019

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 105149900019

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/10/2026

Téléphone : 02 99 34 15 85 **Fax :**

Portable : 07 67 44 71 57

Responsabilité légale :
GARRAULT FREDERIC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : gfcouverturezinguerie35@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 016 995 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		09/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/10/2026 08:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.